



Compte-rendu Mission Février 2014

Participants :

Estelle de Hautefeuille

Marc Perpetch

Yvette Ramet-Mermelstein

Catherine Gobet-Lalanne

Patricia P. Mowbray

Pierre Gobet

Lionel Laplace

Dr Fode Kaba

Ibrahima Kouma

Assan Faye

Lassana Keita

La mission s'est déroulée entre le 17 février et le 27.

Lundi 17 février

Tambacounda :

Visite à l'inspection académique. Rencontre avec l'inspecteur Sarre (Inspecteur de la petite enfance) pour faire le point sur la nouvelle école de Wassadou. Rencontre avec l'inspecteur Ndiaye (inspecteur d'Académie de Tambacounda), Demba Gueye (inspecteur de l'éducation et de la formation, IEF de Tambacounda) et Ousmane Fall (directeur de cabinet de l'inspecteur principal Dominique Diouf). Nous faisons le point sur l'ouverture de la nouvelle école de Wassadou et la formation des maîtres.

Wassadou :

Réunion préparatoire dans la nouvelle école de Wassadou, inspection des locaux, réunion avec le comité de gestion, aménagement des salles de classe.

150 élèves sont scolarisés dans l'école, encadrés par 3 moniteurs et une femme de service.

Le moniteur principal Moussa Keita était en charge depuis 3 ans des enfants dans le cadre de la case provisoire. Le comité de gestion a versé jusqu'à présent, 17 000 francs CFA/25 euros par mois à chaque moniteur et 12 000 francs CFA/18 euros à la femme de service. Nous attendons beaucoup de la formation qui doit être prodiguée aux moniteurs mi-Mars car tant le nombre des élèves par classe (près de 50) et le peu d'expérience des moniteurs nous semblent être un frein au bon développement de la structure. Les comptes depuis Novembre sont parfaitement tenus.

L'équipement (chaises, bureaux) sera fourni par Racines d'Enfance pour un montant de 1040 euros/ 682340.36 francs CFA faute de réponse positive de la part de l'agence de la « Case des tout-petits ».

Un matériel pédagogique (nattes, cahiers, ardoises, craies) a été fourni par Mr l'inspecteur Sarre.



Installations de dernière minute avant l'inauguration

Enregistrement des élèves inscrits dans les jardins d'enfants de Racines d'enfance :

Lors de notre voyage en 2013, nous avons constaté qu'un grand nombre d'enfants n'étaient pas enregistrés auprès de l'état civil.

En effet en zone rurale, il faut déjà se déplacer (coût du transport de 2 000CFA (environ 3 euros) pour se rendre dans les administrations) et les formalités pour enregistrer les enfants sont parfois complexes.

Aussi nous avons décidé cette année de consacrer une dotation pour commencer à sensibiliser les populations pour que les enfants soient enregistrés afin de pouvoir ensuite passer des examens scolaires et bénéficier d'une « vraie identité ».

Nous avons programmé d'enregistrer 50 enfants à Wassadou dans la grande section car ils vont intégrer l'école l'année prochaine et doivent avoir le maximum de chance de poursuivre leur scolarité et sans identité ils ne pourront pas passer les examens.

A Koar, 15 enfants ont été enregistrés l'an dernier, et nous avons prévu d'en enregistrer 50 cette année.

Une dotation de 310 000CFA (470 euros environ) a été remise à Mr Lassana Keita lors de notre mission en février 2014.

Cette dotation sera renouvelée pendant 3 ans pour continuer à pérenniser cette démarche.

Le coût individuel de l'enregistrement d'un enfant dépassé la limite légale est de 4 800CFA (environ 7,50 euros), ce coût est très élevé eu égard aux revenus des familles.

Pour nous le coût revient à 2 600CFA (environ 4 euros) en centralisant les demandes auprès des nos relais à Koar, Wassadou et Saal.



Nous espérons que progressivement les parents prendront conscience de l'importance capitale pour l'avenir des enfants qu'ils bénéficient tous d'un état civil.

Mardi 18 février

Saal :

Nous sommes accueillis dans le village de Saal pour fêter les 10 ans de l'école : danse, déjeuner, discours. C'est ici que notre association a fait ses « premiers pas », en fêtant ses 10 années d'existence, l'école de Saal qui accueille 77 enfants cette année dans deux classes, illustre la pérennité de nos actions aux profits en particulier des femmes et des enfants dans les milieux ruraux. La présence des dignitaires villageois religieux et laïques, confirme l'adhésion des populations à notre action. Etaient présents également en ce jour de fête, des moniteurs et instituteurs des villages alentours où Racines d'Enfance a construit les écoles qui ont suivi Saal (Koar, Mesdames Camara et Samba (Mme Samba a obtenu son BEFEM et attend une formation de l'inspection de Tamba) et Sinthian, Madame Diop et Monsieur Ibrahima Niakasso).



La cérémonie des 10 ans de Saal



Les monitrices de Koar : Mme Samba & Mme Camara et de Sinthian : Mme Diop

Sinthian :

Nous avons un bref entretien avec la directrice Mme Diop. Les locaux sont comme d'habitude parfaitement entretenus. Le problème d'eau persiste car la pompe n'est pas réparée privant ainsi l'école maternelle et l'école élémentaire d'eau courante. Racines d'Enfance s'est engagé à acheter un plus grand réservoir pour l'école maternelle dès que la pompe sera réactivée.

L'école accueille cette année 96 enfants dans deux classes.



Mercredi 19 Février

Inauguration de l'école de Wassadou.

Nous inaugurons l'école de Wassadou en présence de Mr le sous-Préfet Gilbert Faye, Mr l'inspecteur Youssouf Sarre (...) Mr Diallo, directeur de l'école élémentaire, Mr Sangare, directeur du comité de gestion, président du comité rural et les autorités religieuses et villageoises. Une belle fête est organisée avec des discours optimistes et plein d'entrain. Les élèves de l'école maternelle nous interprètent une petite pièce pour expliquer à la population les bienfaits de la fréquentation de l'école qui accueille dès à présent 150 enfants dans trois classes.

Une assurance nous est donnée par les autorités académiques sur la formation des moniteurs.

L'inauguration se termine par un déjeuner pris dans les salles de classe.



L'inauguration de Wassadou



L'inspecteur Youssouf Sarre, Patricia Mowbray et le sous-préfet Gilbert Faye

Jeudi 20 février

Après l'achat de matériel d'entretien pour Koar et Wassadou, nous prenons la route pour Kaolac.

Vendredi 21 février

Diagane Barka :

Visite de Diagane Barka. L'école accueille 66 enfants. L'ensemble de l'établissement est bien tenu mais la directrice Fatou Ndao nous fait part d'une baisse des effectifs due entre autres à une difficulté de paiement de la scolarité. En effet les parents ne peuvent pas inscrire leurs enfants s'ils ne se sont pas acquittés de leur dette de l'année précédente. Ils seraient près de la moitié dans ce cas à ne pas pouvoir inscrire leurs enfants pour l'année en cours. Aux vues de la bonne volonté et les progrès enregistrés depuis notre dernière visite (entretien et tenue des cahiers) nous décidons à titre



exceptionnel de combler ce déficit de trésorerie. La somme de 36 000 francs CFA/50 euros est donc donnée au comité de gestion, charge à lui de répartir cette somme et d'en informer les parents. Discussion avec le comité de gestion sur les différentes possibilités de modes de recouvrement : trimestriel, annuel, possibilité aussi d'accepter des dons en nature.



Fatou Ndao, la directrice



Les enfants entrant en classe à Diagane Barka

Ndoss

A Ndoss où 109 enfants sont scolarisés à l'école maternelle, réunion avec le comité de gestion. L'équipe pédagogique est au complet, les comptes du comité de gestion sont à jour, les locaux & les plantations sont parfaitement tenus. La visite des classes nous laisse à voir des enfants heureux et encadrés.

Visite du centre de santé attenante à l'école maternelle que nous avons rénové en 2009, avec Aïcha, l'infirmière qui dirige le centre. Dans le cadre de la réfection de la maternité où sont pratiqués une moyenne de 320 accouchements par an, nous visitons les locaux afin d'organiser au mieux les travaux, optimiser l'espace et répartir les fonctions des pièces.

Les demandes de devis sont envoyées et nous espérons un début des travaux avant la saison des pluies (Juillet).

Une demande de devis a également été demandée par les laboratoires Innotech International qui nous accompagnent lors de cette visite, pour réparer l'ambulance du centre.

Le déjeuner est pris dans les salles de classe.



Catherine Gobet-Lalanne, Patricia P. Mowbray et Aïcha l'infirmière de Ndoss



Patricia Mowbray, Catherine Gobet-Lalanne et Estelle de Hautefeuille

Koumbal :

Pose de la première pierre à Koumbal et signature du règlement intérieur. En présence du gouverneur de Kaolac Amadou Sy, Salif Ndiaye, du président du comité rural, du secrétaire général de la « Case des tout-petits » Mr Paul Ndong et de l'inspecteur de la petite enfance Mr Faye ...



La case provisoire de Koumbal



Cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre

Samedi 22 février

Passy :

Visite du centre de Passy avec la sage-femme. Une attention particulière est portée sur la maternité qui a été restaurée l'année dernière, les locaux sont bien entretenus, une fuite dans la salle d'accouchement devrait être réparée incessamment. L'ensemble du personnel est satisfait des travaux. En moyenne 80 accouchements ont lieu par mois. Une demande d'auvent est formulée par le personnel pour abriter les accompagnants. Lors de la dernière saison des pluies, la margelle du puits s'est écroulée agrandissant le trou déjà existant. Signalé à la municipalité depuis plusieurs



années, le danger qu'il représente est à présent patent. Les représentants du laboratoire Innotech International qui nous accompagnent lors de cette visite vont probablement prendre en charge son comblement, des devis vont être demandés dans ce sens...

Le docteur ... est absent pour cause de formation et ne reviendra qu'à la mi-Mars.

Il a effectué les visites médicales de l'école de Diagane Barka en Juillet dernier et sera mandaté ...



L'équipe de Racines d'Enfance à Passy

Mercredi 26 Février

Contact téléphonique avec le PAM au sujet de la baisse des ratios de dotations concernant les écoles maternelles. Il nous est indiqué un réajustement à la hausse pour la prochaine livraison courant Mars. En ce qui concerne Wassadou qui a été visité par le PAM en Novembre dernier et dont les locaux ont été déclarés conformes, les livraisons n'ont pas encore commencé faute de déclaration officielle...

Fatick :

En compagnie d'Assan Faye, nous rencontrons l'inspecteur Cheick Ndour, coordinateur régional de la petite enfance. Il nous confirme ses prochaines visites à Ndoss et Diagane Barka et nous assure un suivi de terrain dans les structures que nous avons bâties.